

autre année précédente; elle s'est élevée à presque \$53,000,000, contre \$50,000,000 en 1905 et \$22,500,000 en 1904. L'augmentation des exportations de coton manufacturé a été tout aussi frappante que celle du coton brut.

"L'Europe est, bien entendu, notre principal client pour la matière brute. Le Royaume-Uni en a pris, l'année dernière, pour \$177,000,000, l'Allemagne pour \$101,000,000, la France pour \$45,000,000, l'Italie pour \$27,000,000, et les autres pays d'Europe pour \$32,000,000 environ.

"Le Japon est aussi un de nos clients pour le coton brut, mais très irrégulier quant à la qualité qu'il achète; car il n'achète beaucoup de coton américain que lorsque les prix sont bas, et il a recours à l'Inde et à la Chine quand les prix américains sont élevés. La valeur du coton exporté au Japon pendant l'année fiscale 1906 a été de \$8,000,000 en chiffres ronds; en 1907, elle était de \$17,000,000 et, en 1904, de moins de \$5,000,000.

"Pour le coton manufacturé, la Chine est de beaucoup notre plus fort client. La valeur totale du coton manufacturé exporté pendant l'année fiscale 1906 a été de \$52,000,000, comme nous l'avons dit; sur ce total, une valeur de \$30,000,000 a été expédiée en Chine. A peu près toutes les cotonnades expédiées en Chine étaient sous forme de tissus, dont la valeur s'est élevée à \$29,641,188; celle des autres marchandises de coton, à \$182,287.

"L'exportation des cotonnades en Chine, pendant l'année fiscale 1906, a excédé en quantité et en valeur celle de toute année précédente; la valeur en 1906 étant supérieure de \$2,000,000 à celle de 1905. Le rang de la Chine, comme acheteur de cotonnades américaines, est indiqué par le fait que sur les 711,000,000 de verges de cotonnades exportées en 1906, il y en avait 498,000,000 pour la Chine, environ 133,000,000 de verges pour les pays américains situés au sud des Etats-Unis et 25,000,000 pour les pays asiatiques autres que la Chine et l'Océanie."

Il est probable que l'épreuve la plus probante de la capacité en affaires et du caractère est la manière dont un client est reçu quand il vient au magasin faire une plainte. Il est mauvais pour les affaires de ne pas admettre les plaintes. Pour rendre justice au public, on peut dire que peu de clients ne forment une plainte, à moins qu'elle ne soit fondée, et la manière dont vous les recevez à cette occasion décide si vous garderez leur clientèle et resterez dans leurs bonnes grâces ou si vous les perdez. Il est donc avantageux de supprimer tout air de mécontentement, que la plainte soit justifiable ou non. Un peu de raisonnement et de réflexion mettra les choses au point.

#### Manufacture de Hards de Warwick

En 1898, un groupe d'industriels de Warwick, P. Q., prirent le parti, dans le but de retenir dans cette localité les gens prêts à s'en éloigner, de fonder la manufacture de Hards de Warwick. Cette idée vraiment patriotique eut les meilleurs résultats.

La manufacture emploie, à l'heure actuelle, près de 100 ouvriers, hommes et femmes. Elle fait la ligne complète d'habillements pour hommes et jeunes garçons, comprenant par-dessus doublés de fourrures et non doublés, ainsi que les vêtements de cérémonie.

La Cie emploie quatre voyageurs dans la Province de Québec, ce sont M. F. X. Kirouac, qui fait la Beauce et les localités situées sur l'Intercolonial R.R.; M. L. A. Chartron, qui fait les districts du Lac St-Jean et la Vallée de l'Ottawa; M. J. N. Langlois, le bas du Fleuve et le Nouveau Brunswick et M. J. A. Kirouac, pour le nord de la province et le district du Saguenay.

La gérance de cette importante manufacture a été confiée, depuis son ouverture, à M. A. Normand qui a une expérience de 28 ans dans l'industrie de la confection des ha-



Les vêtements sont faits avec les meilleurs tweeds importés et domestiques. Une attention toute particulière est apportée à la coupe des habillements qui sont taillés d'après les derniers modèles Américains par un coupeur qui a passé de longues années dans les premières maisons de New-York.

La manufacture, dont nous reproduisons la vignette, a 80 pieds de long par 60 pieds de large sur une hauteur de 3 étages. Elle est aménagée de la façon la plus moderne, supérieurement éclairée et munie de la machinerie la plus moderne pour la confection des vêtements, le chauffage des fers ainsi que l'éclairage est fait au moyen de l'électricité.

billements pour hommes.

M. Normand a débuté comme marchand tailleur à Montréal, puis il alla à New-York où il passa quelques années dans d'importantes maisons de confections, entre autres la Cie Fux & Mendel.

Notons en passant que les capitalistes de Warwick, à la tête desquels est M. E. Cantin, sont également intéressés dans d'autres industries établies à Warwick et qui sont également très prospères. Ce sont la Compagnie Cantin, manufacturant les tweeds et lainages et les mouls à à battre et la Compagnie Française de Tabletterie, faisant une spécialité de peignes de fantaisie en celluloid.

#### JUGEMENT RENDU SUR LE REGLEMENT RELATIF A LA FERMETURE DE BONNE HEURE

J. P. Bauvais et al, Demandeurs, vs, la Cité de Montréal, Défenderesse.

Ce jugement est une procédure destinée à rendre nul le règlement No 328, connu sous le nom de règlement concernant la fermeture de bonne heure. Ce règlement aurait été passé en vertu des stipulations de la loi 57 Vict., chap. 50, et de la loi 4 Ed. VII, chap. 29. Les termes du règlement, en ce qui concerne la question, sont les suivants:

Section 1.— Les magasins, dans la cité de Montréal, seront fermés à sept heures du soir, le mercredi et jeudi de chaque semai-

ne durant tous le cours de l'année, à l'exception des jours mentionnés dans les sections 2 et 3, et les dits magasins devront rester fermés jusqu'à cinq heures du matin le lendemain.

(Suivent les stipulations exceptant certaines semaines à l'approche des jours de fête).

Section 4.— Le mot "magasin" désigne tout établissement ou lieu où des marchandises sont exposées ou offertes en vente, au détail seulement."

Vient ensuite un certain nombre d'exceptions se rapportant aux magasins où sont vendus des articles particuliers, tels que tabac, fruits, légumes, journaux, etc.

Section 8.— Toute personne qui sera trouvée coupable devant deux juges de paix d'infraction à quelque'une des dispositions du présent règlement sera passible d'une amen-